

**Allocution de Paule Bernier, Dt.P., M.Sc., présidente de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec, prononcée devant la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, dans le cadre de la Consultation publique portant sur l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires**

Bonjour, je suis Paule Bernier, présidente de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec. Je suis accompagnée de Mme Lise Bertrand, membre du comité aviseur de l'OPDQ sur la nutrition en santé publique et de Me Marie-Claude Simard, conseillère principale aux affaires juridiques à l'OPDQ.

---

La question de l'alimentation en milieu urbain, en particulier dans de grandes agglomérations, nous amène de plus en plus à repenser et à revoir des modalités d'actions nouvelles fondées à la fois sur des politiques publiques volontaristes et sur des initiatives locales.

Nous sommes honorés et très enthousiastes de pouvoir participer à cette consultation, car en tant que professionnels de la santé spécialisés en nutrition humaine, nous pouvons jouer un rôle important dans tout ce qui touche à la santé des populations et au développement économique, social et durable de nos cités.

Qui plus est, en tant qu'ordre professionnel, le législateur nous confie le mandat de protéger le public, c'est pourquoi nous nous sentons interpellés par cette consultation qui vise à doter l'agglomération de Montréal d'un conseil des politiques alimentaires. De nombreux enjeux liés à l'alimentation préoccupent déjà le monde municipal.

On parle ici :

- de l'aide et de la sécurité alimentaire dans un contexte urbain,
- de l'approvisionnement alimentaire,
- du concept d'alimentation durable,
- de la problématique des déserts alimentaires,
- de développement durable,
- du développement de l'agriculture urbaine.

Ces enjeux ont une influence sur l'état nutritionnel de la population donc sur la qualité de vie, le bien-être et l'état de santé des citoyens. Saviez-vous, par exemple, qu'une étude récente a démontré que près d'une personne sur deux qui est admise à l'hôpital souffre déjà de dénutrition modérée ou sévère au moment de son hospitalisation? De façon plus macroscopique, l'état nutritionnel des individus a une influence sur leur aptitude au travail et leur performance, sur leur autonomie et ultimement, cela façonne le tissu économique et social.

Par ailleurs, compte tenu de tous ces enjeux, nous sommes d'avis que des leviers politiques sont essentiels à l'atteinte des objectifs fixés.

Pour toutes ces raisons et à l'instar d'autres grandes villes américaines, nous sommes convaincus qu'il est tout à fait pertinent que l'agglomération de Montréal se dote d'un conseil des politiques

alimentaires. D'ailleurs, déjà en 2004, des nutritionnistes membres de l'Ordre, suggéraient la mise sur pied d'un tel organisme.

#### LE RÔLE DE CE CONSEIL?

La plus-value d'un tel conseil est d'assurer la cohérence et la concertation des actions de tous les intervenants dont les activités influencent directement ou indirectement l'alimentation. Selon notre vision, un CPA fait le choix de développer un système alimentaire équitable et durable. Il est un « parapluie de réflexion » mais est axé sur l'action. Il peut ainsi utiliser tous les leviers de l'ensemble des partenaires mais s'abstient de prendre en charge lui-même les projets.

À cet effet, le conseil pourrait entre autres :

- Agir comme organisme-conseil auprès de l'agglomération de Montréal;
- Élaborer une planification stratégique et des plans d'action;
- Formuler des recommandations sur tous sujets d'intérêt et formuler des avis à la demande des autorités municipales;
- Produire des études et présenter des mémoires sur des questions touchant directement ou indirectement à l'alimentation;
- Maintenir à jour l'inventaire de tous les programmes, interventions et réglementations existants dans l'agglomération de Montréal en lien avec l'alimentation;
- Élaborer des principes directeurs afin de guider les élus dans leur prise de décision;
- Sensibiliser, éduquer et informer les intervenants (organismes et décideurs) sur les enjeux liés à l'alimentation.

Compte-tenu des pratiques modernes en gouvernance, nous considérons par ailleurs que chaque organisme doit se doter d'indicateurs de performance afin de pouvoir évaluer l'impact qu'il a et d'ajuster ses actions au besoin. Les décisions doivent être fondées sur des données assurant des améliorations optimales pour la population.

Par ailleurs un CPA pourrait offrir des opportunités de projets et de recherches en santé et en politique publique pour les étudiants des divers départements et facultés universitaires (dont la nutrition, l'urbanisme, les sciences sociales, l'architecture, l'économie, l'agronomie, les sciences de l'éducation).

#### LES ENJEUX PRIORITAIRES DU CONSEIL?

Tout d'abord, le CPA verrait à :

- Assurer une approche concertée à l'égard des questions d'alimentation liées au développement économique, au développement durable (dans toute sa complexité) et à l'urbanisme notamment.
- Assurer une uniformité en ce qui a trait à l'accès à une saine alimentation pour toutes les populations desservies sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal.
- Assurer l'accès à une alimentation saine et en quantité suffisante pour tous afin de contrer les effets de l'augmentation marquée du coût des aliments conjugués à l'accès limité aux aliments sains.

- Créer des environnements favorables à la saine alimentation (par exemple dans les écoles et leur milieu environnant).
- Nous notons par ailleurs que certains travaux du Plan de développement SAM 2025 pourraient être pris en compte par ce Conseil.

#### LA COMPOSITION DU CONSEIL?

Nous suggérons un maximum de 20 personnes, issues de tous les milieux (gouvernemental, scolaire, universitaire, entreprises, professionnels de la nutrition, groupes de la société civile), incluant un nombre à déterminer de conseillers municipaux porteurs de dossiers en lien avec les enjeux discutés.

Puisqu'il y a lieu d'instaurer une permanence afin d'assurer le suivi des dossiers, la fonction de coordonnateur serait dévolue à un employé d'une ville, je vous laisse le soin de déterminer laquelle au sein de l'agglomération.

Par ailleurs, le conseil des politiques alimentaires devrait être rattaché à une direction en fonction d'une mécanique inter-villes à définir mais qui se doit d'être efficace.

#### LES RESSOURCES QUE NOUS METTRIONS À LA DISPOSITION DU CONSEIL?

L'expertise des membres de l'OPDQ dans le dossier du CPA est principalement dans deux secteurs d'activités :

- en santé publique, où les nutritionnistes de ce secteur surveillent et évaluent les besoins nutritionnels des populations et des communautés et contribuent à l'élaboration des politiques publiques favorables à la saine alimentation et à la santé. Grâce à leur formation, ils possèdent de vastes connaissances scientifiques pouvant enrichir la réflexion en regard des enjeux alimentaires.
- en industrie agroalimentaire et biopharmaceutique, les nutritionnistes possèdent les compétences pour favoriser l'optimisation de l'offre d'aliments sains et de produits nutritionnels afin de maintenir ou d'améliorer la santé des citoyens. Ils apportent une expertise unique en nutrition à plusieurs niveaux dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, en tenant compte des besoins des consommateurs. En collaborant avec différents professionnels, ils établissent un lien privilégié entre l'industrie et le consommateur.

Enfin, l'Ordre demeure disponible pour toute consultation ponctuelle ou collaboration en ces domaines.

Merci